

L'épargne salariale reste un soutien concret pour les salariés, avec des versements en progression chaque année.

4,9 Mds€*

distribués par les entreprises gérées par Amundi ESR (hors abondement)

+ 8 %

vs 2024

3 Millions

de salariés concernés



Montant **moyen individuel** attribué par les entreprises :

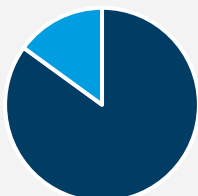
1 794 €

(+ 12 % vs 2024)

55 %

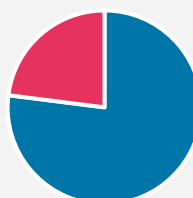
des épargnants ont choisi d'épargner leur prime d'intéressement et/ou de participation dans leur dispositif d'épargne salariale et/ou retraite.

Intéressement



85 % de l'intéressement épargné dans le PEE et **15 %** dans le PER Collectif

Participation



77 % de la participation épargnée dans le PEE et **23 %** dans le PER Collectif

L'abondement joue un rôle clé dans l'orientation des salariés vers les différents dispositifs, en particulier entre PEE et PER Collectif.

*dont 2,5 Mds€ au titre de l'intéressement (51%) et 2,4 Mds€ au titre de la participation (49%)

- La part d'épargnants choisissant d'épargner leur prime devrait restée stable **autour de 55 %** ;
- Des montants distribués en **légère hausse**, portés notamment par l'abondement ;
- Une **couverture des salariés** qui devrait continuer à s'élargir.

En bref : une dynamique 2026 toujours positive, portée par la confiance des salariés et l'évolution des dispositifs proposés par les entreprises.

